

Présentation projet amorçage programme FP COI

13.11.2024

Un projet d'amorçage du Programme de mobilité et coopération FP dans l'OI

Des activités pour une plus-value ou
une capitalisation à l'échelle régionale

Des activités pour piloter et prouver le
concept

Dimension genre intersectorielle et
transversale

Une continuité régionale aux projets
AFD (PROFI, Tremplin, AFIDEV...)

Intérêt de la modalité d'appel à projet
pour initier un fonctionnement "en
mode programme"

Un mécanisme de financement qui
garantit une gouvernance par les
contributeurs

Un accompagnement au
développement du mécanisme

3

Secteurs

Energie

Agriculture

Tourisme, hôtellerie,
restauration

2M€

Mécanisme
de
financement

?M€

Projet
dédié

?M€

Sur appel
à projet

1.1M€

UGP /
Fonctionnement
COI

Choix préconisé d'une UGP
internalisée avec AT perlée

Proposition d'interventions

Structuration des actions

Structuration autour des CRMQE sectoriels

Réseau d'acteurs et de structures collaborant pour développer une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales > Services institutionnels, structures de formation, établissements d'enseignement supérieur et laboratoires de recherche, des entreprises et branches professionnelles, associations... tous positionnés dans la région de l'océan Indien.

Structuration autour des éléments du programme

- Mobilité
 - Stages et Apprentissages à l'Étranger
 - Mobilité des Enseignants et Formateurs
- Partenariats Stratégiques et Filières
- Innovations pédagogiques et éducatives
- Transfert de Connaissances et de Technologies
 - Renforcement de Capacité des Formateurs
 - Capitalisation / Passage à l'échelle des innovations et bonnes pratiques
- Réseaux Thématiques et Groupes de Travail
 - Création de Réseaux
 - Observatoire Régional de l'Emploi et de l'Insertion
- Support Administratif et Financier Solide
 - Soutien Logistique et Financier
 - Accompagnement et Suivi
 - Actions genre transversales

Modalités des actions/activités

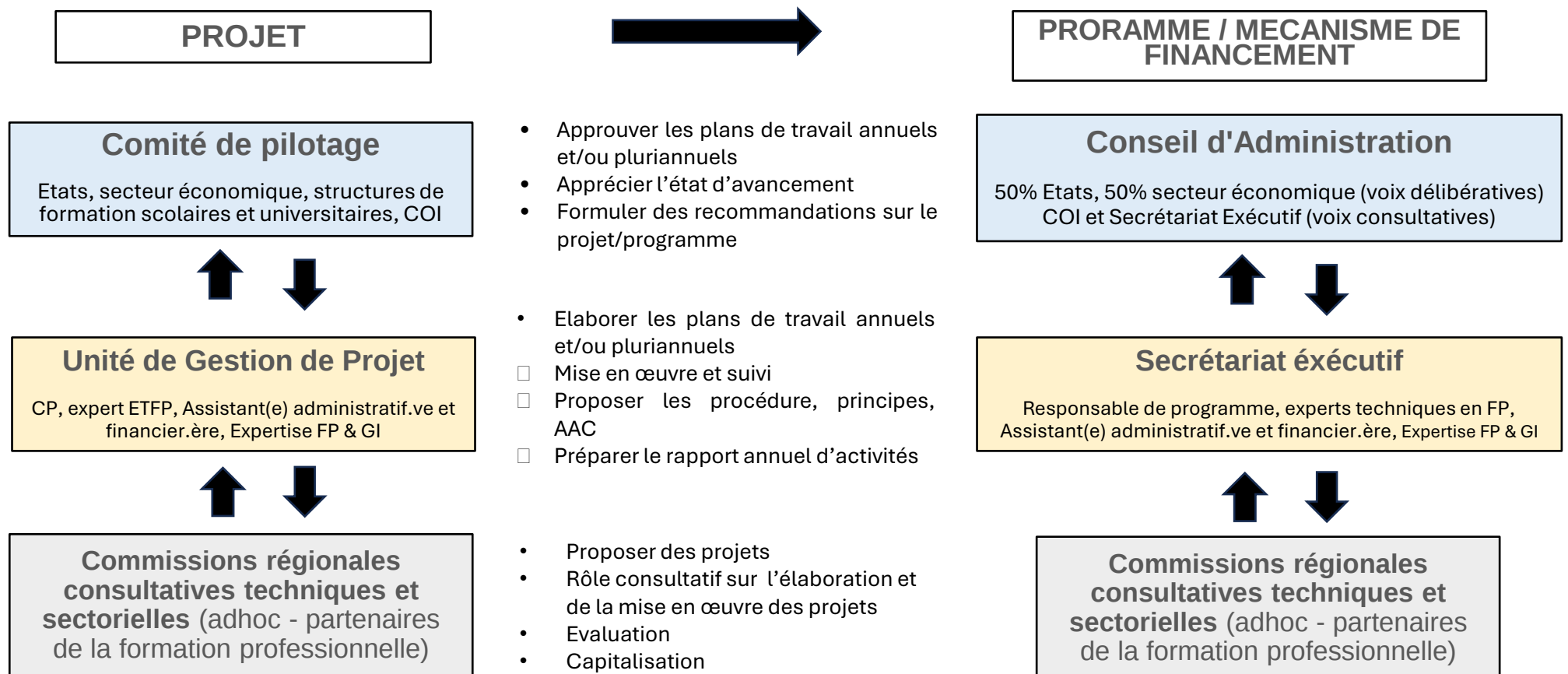
- Activités dédiées ou fléchées
 - Définies d'avance
 - Parties-prenantes identifiées
 - Validées par toutes les parties
- Activités en appel à projet pré-identifiées:
 - Appel à propositions dans modalités d'actions calibrées
 - Groupe de parties-prenantes identifié
 - Validation des parties-prenantes par un comité de validation des projets

Permet un pilotage en mode programme à risques réduits

Des actions intersectorielles et transversales sur l'opérationnalisation du programme et le Genre

Le projet va expérimenter le programme selon plusieurs modalités, plusieurs secteurs/CRMQE, plusieurs types de partenaires

La gouvernance du projet en amorçage de la gouvernance du programme



- Le programme et le mécanisme de financement sont imbriqués (même gouvernance)
- Le conseil des Ministres de la COI et le comité des OPL – dans le cadre de la COI – ont un rôle d'orientation stratégique et politique

Agriculture

Renforcer les capacités de production des petits agriculteurs en lien avec une agriculture durable
Vulgarisation agricole

Opportunités

- Faculté des Sciences aux Comores, Faculté d'Agriculture à Maurice, CIRAD Réunion, PRÉRAD OI, REAP... > appui à la recherche appliquée et à la vulgarisation en lien avec les fédérations agricoles et les structures publics de Vulgarisation Agricole
- Fédérations agricoles type FEKRITAMA à Madagascar > Identifient les besoins / les formateurs / identifient des modules de FC/FQ existants / productions de contenus
- Organismes publics de Vulgarisation Agricole :
(i) Equipe Nationale Ingénierie de la FAR (ENIFAR), Institut de Formation de formateurs Agricoles et ruraux, Direction Vulgarisation et Conseil Agricole du MINAE à Mada ; FAREI à Maurice, AFIDEV, etc.> Identifient les besoins / les formateurs / identifient des modules de FC/FQ existants / productions de contenus
- Forte dimension publics vulnérables et genre

Actions

- Référentiels métiers du conseil agricole et du conseil à l'exportation des cultures de rente
- Formation des formateurs et formatrices en conseil agricole
- Mutualisation / scénarisation / mise en ligne de contenus de vulgarisation agricole (intégrant les résultats de la recherche appliquée en agriculture)

Energies renouvelables

Identifier et répondre aux besoins des professionnels dans le domaine des ENR

Opportunités

- CCI & Fédérations professionnelles ENR dans les 5 pays
- Filières ENR dans les 5 pays : Pôle de compétences Master Energie, Environnement et Espaces Batî de l'IUT des Comores ; Pôle de compétences à l'ESPA Mada ; Master Economie d'Energie à Mada, Master en Sustainable Energy à l'Université de Maurice en collaboration avec UR, Projet centre régional CStar ISA à Madagascar (à venir), etc...
- Partenariat/complémentarité avec le projet technicien photovoltaïque GiZ (PERER)
- Exploiter les liens régionaux mobilisés par FESTI.
- Le RACEE peut aussi être partie prenante et/ou relancer Club des Électriciens de l'OI

Actions

- Création d'un référentiel régional de monteur/installateur PV
- Appui à la recherche appliquée en ENR comme l'éolien offshore, l'hydrogène vert et la géothermie
- Master régional en ligne sur les ENR
- Formation des formateurs des structures d'enseignement secondaires, des CCI et des Fédérations professionnelles en énergie renouvelable (essentiellement PV, éolien)
- Contenus de formation / tutoriels en ligne (essentiellement à destination des LT)
- Mise en réseau via le Club des Electriciens de l'OI (relance puis financement propre) et actions concertées avec le RACEE (deux ateliers régionaux sur des problématiques ENR innovantes)

Secteur THR

Répondre aux besoins de main d'œuvre à Maurice et aux Seychelles

Renforcer quantitativement et qualitativement les formations HTR à Madagascar et aux Comores

Opportunités

- Filière Tourisme de l'IUT Comores et Licence/Master Tourisme INTH Mada > le projet COI prend en charge le renforcement des capacités (possibilité de financement des équipements et infra par le secteur privé à considérer. Voir aussi projet Tremplin INTH)
- Filière Tourisme de l'UR / Ecole Hotelières à La Réunion > le projet COI prend en charge l'AT pour le renforcement des capacités à l'IUT Comores et INTH Mada
- Centre Gaetan Duval (Maurice) et STA (Seychelles) > le projet COI prend en charge les formations courtes de contextualisation des stagiaires
- Fédération des Hôteliers à Maurice (ARIHM) et aux Seychelles > accueil des stagiaires / futurs employés. Prise en charge de la mobilité, de l'hébergement et d'une indemnité de stage
- OIM > facilitation des visas à Maurice et aux Seychelles
- OIF > lien avec le projet tourisme durable de l'OIF

Actions

- Mobilité des stagiaires
- RC des établissements d'origine (UR)
- Formations courtes de renforcement des capacités des stagiaires / contextualisation à destination
- Développer et renforcer les référentiels de métiers (4) dans le secteur
- Intégration genre et tourisme durable
- Recherche de financement complémentaire pour les plateaux techniques

Intersectoriel

Opportunités

- Renforcement des capacités de créations et de réponses à appel à projets dans les 4 pays
- Renforcement des capacités des porteurs de projet à la gestion de projet, à la gestion de fonds et au SE
- Plaidoyer du programme FP et mobilisation/montage d'activités dans la COI
- Renforcement des capacités d'animation de réseaux
- BDD des formateurs et formatrices dans les 3 secteurs
- Actions transversales sur le Genre : modules genre, campagnes de sensibilisation sur les problématiques de genre, renforcement institutionnel des aspects genre dans les structures accompagnées, référents genre

Mécanisme de financement

La contribution des bailleurs n'a pas vocation à se pérenniser

Les principes de base du mécanisme

- Un mécanisme pluridonateurs et inter-pays
- Un pilotage par les besoins économiques et de l'emploi des Etats membres
- Un rôle décisionnaire du secteur économique, au même titre que les Etats, dans la définition et l'approbation des actions/projets bénéficiant des financements
- L'imbrication entre programmation stratégique et programmation budgétaire
 - Un projet ou une action ne sera inscrit(e) au programme de travail annuel/pluriannuel que si ce projet ou cette action est abondé(e) par des engagements budgétaires

Le statut juridique

Sans personnalité juridique

- Adossé à la COI
- Application des procédures administratives, financières, comptables... de la COI
- Le programme régional est placé sous l'autorité politique du Conseil des ministres de la COI et du Comité des Officiers Permanents de Liaison

Doté de la personnalité juridique

- Une association créée par le secteur privé
- Les bailleurs comme les Etats ou des ONG pourraient financer l'association
- Les principes de base du mécanisme seraient respectés (pilotage par les besoins économiques, rôle décisionnaire du secteur privé...)

Les contributeurs au mécanisme

- Le soutien de l'AFD, en phase de démarrage, est conçu de façon à favoriser une implication grandissante des autres contributeurs, notamment des Etats et du secteur privé
- Secteur privé et secteur public seront appelés à définir, en partenariat, les actions/projets à mettre en œuvre et, dans le même temps, à prendre des engagements de financement de ces actions/projets au côté des autres contributeurs.

Le type de financement

Du financement de projets

- Selon le principe d'imbrication des programmations stratégique et budgétaire, seules les actions abondées par des engagements budgétaires seront inscrites au programme de travail
- En termes de programmation stratégique, ce principe devrait se traduire par l'élaboration de projets aboutis ou relativement aboutis

Du financement thématique/d'actions thématiques

- Il est envisageable qu'un contributeur s'engage sur une thématique en lui allouant un financement dédié

Un fonds de dotation

- Une partie des contributions pourrait être affectée à un fonds de dotation : des placements sur les marchés internationaux dont les revenus serviraient à couvrir des coûts récurrents/permanents du programme régional/du mécanisme

La gouvernance du mécanisme

Un Conseil d'administration, organe décisionnel de la programmation annuelle / pluri-annuelle

• Des membres

- Avec voix délibérative : représentants gouvernementaux et représentants du monde économique qui disposent du même poids compte tenu du principe du pilotage par les besoins économiques et de l'emploi

- Avec voix consultative : COI, Secrétariat exécutif

• Les missions du CA

- Approuver le programme de travail et le projet de budget annuels/pluriannuels
- Approuver les contrats conclus avec les promoteurs pour la mise en œuvre des projets...
- Soumettre des propositions d'orientations stratégiques du programme régional au Comité des OPL et au Conseil des ministres

La gouvernance du mécanisme

Un **Secrétariat exécutif** qui veille à la mise en œuvre du programme régional et du mécanisme de financement

Composé de personnels recrutés par la COI

- Un responsable de programme
- Des experts techniques en formation professionnelle
- Un responsable administratif et financier du programme/mécanisme

Chargé :

- De coordonner l'élaboration du projet de programme de travail et du projet de budget annuels/pluriannuels
- De la mise en œuvre et du suivi du programme de travail
- De coordonner l'élaboration des propositions d'orientations stratégiques du programme régional

Des commissions régionales techniques et sectorielles

- Organes consultatifs composés de représentants des différents partenaires de la formation professionnelle
- Ces commissions techniques pourraient être ad hoc (sectoriels, intersectoriels ou sur la mobilité)
- Leur rôle, sous la coordination du SE :
 - Elaborer les projets/les actions thématiques devant figurer dans le programme de travail annuel/pluriannuel
 - Des personnalités reconnues pour leur expertise technique et scientifique pourraient être chargées d'un rôle consultatif sur divers aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets (évaluer la qualité technique et scientifique des productions des projets, assurer une capitalisation des résultats)
 - Elaborer des propositions d'orientations stratégiques du programme régional à l'intention du Comité des OP et du Conseil des ministres

Budget préliminaire

Composantes	Budget
UGP/AT / COPIL / fonctionnement comités	1,111,179 €
CRMQE Agriculture et sécurité alimentaire	782,220 €
CRMQE Energies renouvelables	890,657 €
CRMQE THR	582,038 €
Intersectoriel	789,704 €
Mécanisme de financement	2,000,000 €
S&E, imprévus et évaluation	224,738 €
Total	6,382,684 €

Prochaines étapes

- 28 août au 6 septembre : mission de terrain
- Semaine du 16.09 : Débrief AFD et ETI (COI non disponible)
- 17.10.2024 - Transmission AFD / Consolidation interne
 - Livrable 1 v1 – Note de cadrage et d'aide à la décision du mécanisme de financement
 - Livrable 2 v1 - Ingénierie du projet/des actions 2025-2027
- 4.11.2024
 - Présentation AFD / DROI
- 13.11.2024 : Présentation COI
- 14.11.2024 - Envoi des livrables intermédiaires à la COI
- 22.11.2024 - Retour de la COI sur les livrables intermédiaires (commentaires écrits et visioconférence)
- 22.11 au 13.12.2024
 - Consolidation avec les parties prenantes des activités
 - Ajustement et consolidation des livrables
- 13.12.2024
 - Livrable 1 v2 – Note de cadrage et d'aide à la décision du mécanisme de financement consolidée
 - Livrable 2 v2 - Ingénierie du projet/des actions 2024-2028 (CL, AT, budget, PPM)
- Semaine du 16.12.2024
 - Présentation au comité de suivi
- Janvier - Février 2025 : TdR de l'AT/UGP pour le projet et TDR de l'AT au démarrage du mécanisme de financement (v1 et V2)

